CHAPITRE PREMIER

DONNÉES FOURNIES PAR L'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

I. — L'histoire naturelle de l'homme criminel et ses données générales.

II. — Objections fondamentales contre les données de l'anthropologie. — Méthode d'étude. — Présuppositions scientifiques. — Discordance des données. — Les caractères criminels même chez l'honnête homme. — Indétermination historique et anthropologique du délit. Sa définition. — Le type criminel. — Origine et nature de la criminalité.

III. — Classification naturelle des criminels. — Précédents. — Criminels d'habitude et criminels d'occasion. — Cinq catégories fondamentales : criminels fous, nés, habituels, d'occasion, par passion. — Leurs différences graduelles. — Leurs proportions numériques. — Autres classifications. — Conclusions.

Ce furent ces données[1] qui déterminèrent tout d'abord la rénovation actuelle de la science criminelle et qui donnèrent son nom à la nouvelle école appelée couramment par une foule de gens l'*Ecole anthropologico-criminelle*. Mais si ce nom est maintenant insuffisant, parce que, depuis le peu d'années qu'elle existe, l'école positive a aussi utilisé déjà et converti en sa propre substance les données de la psychologie, de la statistique, de la sociologie, c'est un fait que la première impulsion est venue à la nouvelle école des études anthropologiques. Et elle lui arriva précisément après une phase préparatoire qui ne fut pas de trop, lorsque Lombroso, après avoir réuni en un tout organique les observations éparses et fragmentaires sur les criminels, les féconda par un riche ensemble de recherches personnelles et originales, et fonda véritablement, en la vivifiant, la nouvelle science de l'anthropologie criminelle.

Et naturellement (puisque, comme dit Pascal, l'homme est pour lui-même l'objet d'étude le plus merveilleux) on peut rencontrer

1. *Données* signifie ici, on le voit, non pas les propositions accordées, *données*, sur lesquelles on édifie un raisonnement, mais les résultats fournis, *donnés* par une science, et sur lesquels une autre science peut s'appuyer.

jusque chez les observateurs les plus anciens des traces fragmentaires d'anthropologie en général et de l'anthropologie criminelle en particulier. On en trouve surtout de l'anthropologie criminelle ; car si l'homme a intérêt à connaître ses semblables, il lui serait utile à bien plus forte raison, et par suite il s'est efforcé plus obstinément, d'étudier et de connaître ceux de ses semblables qui sont plus dangereux et, à certains égards, plus intéressants, c'est-à-dire les malfaiteurs. Et, par la même raison, si de tout temps l'expérience populaire a tenté de formuler en de nombreux proverbes quelques-unes des données les plus évidentes de cet art instinctif de juger les hommes sur leur extérieur, aujourd'hui encore ces études d'anthropologie criminelle ne cessent pas d'avoir pour l'opinion publique un grand attrait qui a même fait baptiser d'un nom inexact notre nouvelle école criminelle. C'est ainsi que, par l'effet même de traditions inconscientes, on suppose la plupart du temps que les anthropologistes criminels ne sont que des phrénologistes et des physionomistes, et ils sont même jugés comme tels par certains critiques amateurs dont nous nous sommes occupés ailleurs.

Des observations les plus anciennes sur la physiognomie, que nous trouvons déjà chez Platon quand il compare les traits et le caractère de l'homme à ceux des animaux, comme chez Aristote, qui cherchait plutôt le rapport physio-psychologique entre les traits de l'homme et ses passions dominantes, on arrive, en traversant au moyen âge les aberrations de la chiromancie, de la métoscopie, de la podomancie, etc., au XVIIe siècle où les études physiognomiques reprirent un grand développement, avec les œuvres du jésuite Niquezio, de Cortes, de Cardan, de De La Chambre, et surtout du Napolitain Della Porta, qui combattit ouvertement les illusions de l'astrologie judiciaire, et d'Ingegneri, dont les ouvrages nous offrent des intuitions géniales confirmées par les travaux récents[1].

Tels furent les précurseurs immédiats de la physiognomie et de la phrénologie fameuses de Lavater, Gall, Spurzheim, dont s'inspirèrent spécialement Lauvergne dans ses études sur les forçats

1. Pour confirmer encore la vérité des constatations faites par l'anthropologie criminelle, nous avons les intuitions géniales de l'art, qui, de la tragédie grecque à Shakespeare, à Dante et aux modernes, comme dans les chefs-d'œuvre de la peinture, ont saisi et mis en lumière les stigmates organiques et psychiques des criminels.

V. Mayor, *Iconografia dei Cesari*, Rome, 1885 ; Lefort, *Le type criminel d'après les savants et les artistes*, Lyon, 1892 ; Patrizi, *La psicol. e l'antrop.*

(1841) et Attomyr (1832), et qui se perdirent dans les exagérations de ces éléments scientifiques qui en constituaient la base. Ce fut ensuite sur le terrain de l'observation scientifique que s'effectuèrent dans le dernier siècle les études sur l'expression des sentiments humains de Camper, Bel, Engel, Burgess, Duchenne, Gratiolet, Piderit, Mantegazza, Tebaldi, Schahaffausen, Schack, et surtout de Darwin.

Pour l'étude spéciale des délinquants (en laissant de côté les indications de la vieille phrénologie et les remarques publiées par quelques anciens phrénologistes italiens), outre Lauvergne en France et Attomyr en Allemagne, Derolandis avait publié en Italie la nécroscopie d'un criminel (*op. cit.*, 1835) ; Félix Voisin, en 1837, avait présenté à l'Académie un mémoire « sur l'organisation cérébrale défectueuse de la majeure partie des délinquants » ; Samson en Amérique avait signalé les relations entre la criminalité et l'organisation cérébrale ; en Allemagne Casper avait publié une étude sur la physionomie des assassins (*op. cit.*, 1854), et Ave Lallemant une monographie volumineuse, surtout psychologique, sur les criminels allemands (1858-1862).

Mais on peut dire que le mouvement actuel d'études anthropologico-criminelles commence plus particulièrement avec les recherches de quelques médecins des prisons et d'autres spécialistes anglais comme Winslow (1854), Mayhew (1860), Thomson (1870), Nicolson (1872), Maudsley (1873) et avec l'ouvrage tout à fait remarquable de Despine (1868), qui, avec celui d'Ave Lallemant, représente, mais seulement dans le domaine de la psychologie, la tentative la plus importante qui ait précédé l'œuvre de Lombroso.

C'est pourtant à cette dernière œuvre, comme je l'ai dit, que revient le mérite d'avoir fait de l'anthropologie criminelle une branche nouvelle et distincte de la science détachée du tronc de l'anthropologie générale née elle-même, il n'y a guère plus d'un siècle, avec les travaux spéciaux de Daubenton, Blumenbach, Camper, White et Prichard.

crim. nel romanzo contemp., Turin, 1892 ; Ferri, *Les criminels dans l'art*, Paris F. Alcan, 2e édit. 1902 ; Sighele, *Delitti e delinquenti danteschi*, Trente, 1896 ; Ziino, *Shakespeare e la scienza moderna*, Palerme, 1897 ; Niceforo, *Criminali, e degenerati dell' Inferno dantesco*, Turin, 1898 ; Benedikt, *Kriminal Anthrop. in der Kunst und in der Wissenschaf.*, dans la *Deutsche Revue*, févr. 1898 ; Galante, *Due delinquenti nell' arte*, dans l'*Anomalo*, juillet, 1898 ; Leggiardi, *I criminali in A. Manzoni*, dans les *Arch. di psich.*, XIX, 349.

L'œuvre de Lombroso naît avec deux péchés originels : le premier c'est d'avoir donné, au fond mais surtout dans la forme, une importance excessive aux données craniologiques et anthropométriques, en comparaison surtout des données psychologiques ; le second, d'avoir confondu, dans les deux premières éditions, tous les criminels en un seul type, en distinguant seulement comme type sécial (dans la seconde édition) les auteurs de crimes passionnels, et en mettant à part les fous par la description des caractères qui les différencient des criminels véritables[1]. Ces péchés originels qui n'ont cessé, le second surtout, de se corriger et de s'atténuer dans les éditions successives, n'obscurcissent en rien, vu que la perfection n'est accordée à personne, ces deux faits lumineux : d'abord qu'après l'*Uomo delinquente*, il s'est publié en Italie et ailleurs, en très peu d'années, une abondante bibliothèque d'anthropologie criminelle ; ensuite que la nouvelle école s'est en somme constituée avec une unité de méthode, de points de départ et de points d'arrivée, avec une fécondité scientifique, désormais inconnues à la science criminelle classique.

I

10. — Qu'est-ce donc que cette anthropologie criminelle ? Quelles sont les données qu'elle a recueillies jusqu'à présent et qui peuvent dès aujourd'hui, comme synthèses partielles, permettre de tracer les principes généraux du droit de défense sociale et, par suite, de diriger et d'appuyer les inductions de la sociologie criminelle ?

L'anthropologie générale étant, selon la définition de Quatrefages, « l'histoire naturelle de l'homme, comme la zoologie est l'histoire naturelle des animaux », l'anthropologie criminelle n'est pas autre chose que l'étude d'une variété humaine, d'un type particulier : elle est donc l'*histoire naturelle de l'homme criminel*, de même que l'anthropologie psychiatrique est l'histoire naturelle de l'homme aliéné.

1. Dans la 5e édit. (Turin, 1897), *L'uomo delinquente* (le criminel) est partagé en 3 volumes dont le premier, qui traite du *Criminel-né*, a déjà été traduit en plusieurs langues ; le deuxième s'occupe particulièrement (sans parler du *fou moral* et de l'*épileptique*) des autres types de criminels : criminels *par passion, fou* (*alcoolique, hystérique, mattoïde*), *par occasion, par habitude* ; le troisième volume s'occupe de *L'étiologie, de la prophylaxie et de la thérapie* du délit avec *synthèse et applications pénales*.

C'est dire qu'elle entreprend pour le criminel ces études sur sa constitution organique et psychique et sur sa vie sociale ou de relation, que l'anthropologiste a entreprises pour l'homme en général et pour les différentes races humaines. Cela suffit à expliquer la merveilleuse fécondité de résultats dont s'est déjà enrichie cette science née d'hier. Aussi, de même que, dans l'étude de l'homme en général, l'anthropologie, par la seule vertu de la méthode d'observation et d'expérimentation, a enregistré en peu d'années des progrès éclatants, par comparaison avec l'ancienne philosophie ou psychologie *a priori*, de même, dans l'étude du délit et de l'homme qui le commet, l'anthropologie criminelle a enregistré des progrès éclatants, par comparaison avec la science criminelle classique, grâce à la seule vertu de la méthode positive substituée aux *a priori* de la pure observation subjective. Et, comme je l'ai dit déjà, tandis que les juristes classiques étudiaient et étudient les délits sous leur forme abstraite, en partant de la supposition aprioristique que celui qui commet les délits, sauf dans les cas exceptionnels et évidents d'enfance, de folie, d'ivresse, de surdimutité, etc., est un homme comme tous les autres, doué d'une intelligence et de sentiments normaux ; les anthropologistes criminels, au contraire, soumettent le criminel à un examen direct, sur la table de dissection, dans les cabinets de physiologie, dans les prisons et les maisons de fous, du côté organique comme du côté psychique, en comparant les caractères qu'il présente avec ceux que présentent l'homme normal et l'homme aliéné.

Or ces observations physiques et psychiques ont amené les anthropologistes à affirmer et à démontrer que l'homme criminel, non seulement, ainsi que le disaient d'abord les auteurs anglais, peut appartenir à une « zone intermédiaire » entre l'homme sain et le fou, mais qu'il constitue, à proprement parler, comme l'a montré Lombroso et comme les autres s'en sont assurés après lui, une variété anthropologique à part, qui présente des caractères spéciaux tant au point de vue de la pathologie que de la dégénérescence et de l'atavisme ; et que, par ces derniers caractères surtout, il représente dans la civilisation actuelle les races inférieures ; enfin qu'il est, sous tous les rapports, différent du type normal de l'homme sain, bien développé et civilisé.

Et cette idée que l'homme criminel, surtout dans son type le plus caractéristique, est un sauvage égaré dans notre civilisation, avait